

Questions orales

● (1420)

M. Mulroney: Madame le Président, le premier ministre parle d'une action mûrie, mûrie à un point tel qu'aux mois de janvier et février 1980 le taux de chômage dans la région était de 9.5 p. 100, et il est mûri maintenant à 18.4 p. 100 dans une région hautement défavorisée.

Ma question est fort simple et très directe. Le premier ministre est-il en mesure de déposer à la Chambre un calendrier précis qui indiquera le nombre d'emplois qui seront créés et à quelle date ils le seront, afin que la population locale puisse bénéficier de ces fameux programmes en vertu d'une entente de 250 millions de dollars? Personne n'a été embauché jusqu'à maintenant, pas un chat n'a été embauché! Déposez votre calendrier!

M. Trudeau: Le chef de l'opposition se plaint du fait que pas un chat n'ait été embauché. Madame le Président, ce sont peut-être ses priorités à lui les chats, mais pour nous, ce sont les êtres humains, et nous en embauchons effectivement.

Les travaux non seulement ont été annoncés, mais plusieurs sont déjà engagés. Cela ne se fait pas avec des chats et des chiens, cela se fait avec des êtres humains qui font ces travaux-là.

Les communiqués de presse ont été rendus publics. Si le chef de l'opposition veut qu'on achète des pages d'annonces à même les fonds publics pour annoncer ce que nous sommes en train de faire de nouveau, nous le ferons. Mais il serait peut-être plus simple pour son bureau de recherche de demander au gouvernement les communiqués de presse que nous avons déjà émis au fur et à mesure que nous annonçons les projets. Qu'il fasse un peu ses devoirs et ses leçons, ensuite il pourra nous poser des questions.

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, je désire poser une question supplémentaire. Ce n'est pas une question de devoirs et de leçons. Les Canadiens, aujourd'hui, d'après le sondage, rappellent je pense au premier ministre qu'il a bien mal appliqué ses leçons, de toute façon.

Madame le Président, ma question est celle-ci. Si le gouvernement était si sérieux dans les propositions d'un programme de redressement au niveau de la Gaspésie, pourquoi le premier ministre refuse-t-il aujourd'hui d'engager un dialogue direct avec le premier ministre du Québec, reconnaissant lui-même hier qu'il n'avait pas réussi à établir une entente conjointe entre le Québec et Ottawa sur ce programme d'une longue durée?

Étant donné les circonstances, un premier ministre responsable ne devrait-il pas s'engager devant la Chambre aujourd'hui à contacter son homologue québécois pour le plus grand bénéfice d'une région qui a suffisamment souffert?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'en appelle au bon sens du député. Il parle d'un dialogue avec le premier ministre québécois. Je suis en correspondance continue avec lui. Par exemple, sur la question des fonds communautaires que nous voulons dépenser dans les municipalités, nous cherchons, et moi je cherche personnellement depuis plusieurs mois, une solution à ce problème.

C'est simple, madame le Président, et l'honorable député de Joliette peut peut-être nous donner une réponse avec sa science infuse. Nous voulons dépenser des deniers publics pour créer

des emplois dans les secteurs municipaux. Nous faisons des efforts depuis des mois pour obtenir la permission de dépenser ces fonds-là. Les conseils municipaux, les maires s'en sont plaints à moi. J'ai entrepris une correspondance avec le premier ministre du Québec. Nous essayons de trouver une formule qui nous permettra de dépenser les fonds publics, encore une fois, dans des municipalités québécoises.

Si le député pense avoir une solution magique, qu'il téléphone au premier ministre à Québec, et qu'il suggère cette réponse-là. Mais m'accuser de ne pas avoir de dialogue avec le premier ministre... mais j'essaie, madame le Président, de trouver une solution.

Le député sait quelque chose des velléités du gouvernement péquiste. Il n'aime pas beaucoup coopérer avec le gouvernement fédéral.

Pourquoi le député et son chef se cachent-ils derrière cette idéologie dont je sais qu'ils ne sont pas les partisans pour me faire grief à moi de ne pas coopérer avec un gouvernement qui veut séparer la province du Canada?

M. La Salle: Madame le Président, quand j'entends le premier ministre nous parler de coopération avec les provinces, n'est-il pas celui-là même qui a répété récemment que dans son esprit le fédéralisme coopératif était mort, et il se plaint aujourd'hui de voir un manque de coopération avec les provinces! Ma question est donc celle-ci: Si le premier ministre veut une solution, je l'inviterais à nous dire, dans ces conditions, si véritablement dans son esprit le fédéralisme coopératif est mort. Et si c'était vrai, pourquoi tente-t-il de leurrer la population lorsqu'il parle d'une coopération et d'une concertation véritables avec les premiers ministres des provinces?

M. Trudeau: Madame le Président, je comprendrais que le chef du parti progressiste conservateur ne connaisse pas la réponse à cette question, il est nouvellement venu dans le domaine de la politique, mais le député de Joliette devrait savoir, à moins qu'il pose des questions simplement pour le plaisir de faire de la rhétorique, que le fédéralisme coopératif que j'ai dénoncé, c'est celui qui consiste pour le gouvernement fédéral à donner des fonds aux divers gouvernements provinciaux pour qu'ils les dépensent, eux, et qu'ils en retirent le plein crédit. C'est effectivement ce qui arrive exactement dans le cas des municipalités que je viens de citer.

M. La Salle: Ce n'est pas de vos affaires, entendez-vous avec le Québec!

M. Trudeau: Madame le Président, je demande au député de m'écouter. Nous avons des fonds publics, nous voulons créer des emplois, nous voulons dépenser des fonds pour créer ces emplois-là dans des ouvrages communautaires, des ouvrages qui, le plus souvent, ne relèvent pas de la juridiction directe des municipalités, mais des citoyens, des groupes, qui veulent dépenser des fonds. Le gouvernement du Québec nous dit: Donnez-nous ces fonds-là, nous allons les dépenser. Voilà le fédéralisme coopératif que je dénonce, à savoir que le gouvernement fédéral n'existerait pas dans l'esprit des citoyens, que le gouvernement fédéral ne pourrait exister que par personne interposée, les premiers ministres des provinces, ce n'est pas là notre vue du fédéralisme, je pense que ce n'est pas celle du chef du député, c'est pour cela que nous nous querellons avec